

**Financière de Tubize SA**  
**Allée de la Recherche, 60, 1070 Bruxelles**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 28 AVRIL 2023**  
**RESULTAT DES VOTES**

<b>Résolution</b>	<b>Nombre d'actions pour lesquelles des votes Ont été valablement exprimés</b>	<b>Proportion du capital social représentée par ces actions</b>	<b>Nombre total de votes valablement exprimés</b>	<b>Nombre de votes POUR</b>	<b>Nombre de votes CONTRE</b>	<b>Nombre d'abstentions</b>	<b>% Approbation</b>
Approbation du rapport de rémunération sur l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.301.867	560	96	100,00%
Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022, y compris la distribution d'un dividende brut de € 0,86 par action	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.301.865	52	606	100,00%
Décharge à chacun des administrateurs pour l'exercice de leur mandat respectif au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.200.645	101.782	96	99,67%
Décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.302.375	52	96	100,00%
Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Evelyn du Monceau pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2027	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.142.357	160.070	96	99,49%
Renouvellement du mandat d'administrateur de la société AVO Management BV, représentée par Madame Annick Van Overstraeten, pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2027	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.269.110	33.317	96	99,89%
Confirmation que la société AVO Management BV, représentée par Madame Annick Van Overstraeten est nommée en qualité d'administrateur indépendant, celle-ci répondant aux conditions d'indépendance du Code des sociétés et des associations et du Code de gouvernance 2020.	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.301.867	560	96	100,00%
Approbation de la nomination à la fonction d'administrateur de la société BLTB srl, représentée par Monsieur Charles-Antoine Janssen, pour une période de quatre ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2027	31.302.523	70,32%	31.302.523	31.144.247	158.180	96	99,49%